



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 631/2021
Date de la séance du CE : 26 mai 2021
Direction : Direction des finances
N° d'affaire : 2020.FINGS.21
Classification : Non classifié

Loi sur la dissolution du Fonds des distributions du bénéfice de la BNS et du Fonds d'investissements hospitaliers **Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction des finances, arrête :

La Direction des finances est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la loi sur la dissolution du Fonds des distributions du bénéfice de la BNS et du Fonds d'investissements hospitaliers. La procédure de consultation dure jusqu'au 26 août 2021.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier